

CHAPITRE PREMIER

L'ÉLOGE RHÉTORIQUE, DE PÉRICLÈS À CICÉRON

I. – LA PRATIQUE DE L'ÉLOGE À L'ÉPOQUE CLASSIQUE

Les présentations antiques de l'origine de la rhétorique portent en général sur le genre judiciaire et omettent l'éloge ; seule fait exception une tradition rare, selon laquelle le genre laudatif serait le plus ancien des genres oratoires – sans doute parce que l'âge d'or n'a pu connaître que de belles actions à louer¹. Si l'on cherche un commencement plus sûr que ces origines lointaines, la naissance de l'éloge rhétorique doit être située à Athènes, après les guerres médiques. Alors qu'il existait depuis fort longtemps des éloges poétiques, nous entendons parler pour la première fois de discours d'éloge en prose avec le genre de l'*epitaphios*, attesté à partir du discours de Périclès en l'honneur des morts de l'expédition de Samos². Du point de vue rhétorique, l'*epitaphios* est déjà un discours complexe, puisqu'il assortit l'éloge funèbre, élément essentiel, d'une exhortation et d'une consolation, voire d'une lamentation ; l'éloge lui-même porte sur un objet également complexe, qui associe les morts dont on célèbre les funérailles, les héros tombés dans les guerres précédentes, tous les Athéniens du passé et ceux du présent. L'orateur exécute ce programme en suivant, non sans variantes, un plan et des *topoi* que l'usage paraît avoir très tôt consacrés. C'est que l'*epitaphios*, comme l'a montré N. Loraux, est moins une forme littéraire qu'une institution civique, partie intégrante des Epitaphia. Son plan complexe et codifié résulte de sa fonction institutionnelle, tandis que l'incarnation de la cité dans «les Athéniens», objet collectif et éternel, traduit un idéal civique. A l'aube du genre, la rhétorique de l'éloge se caractérise par sa fonction sociale.

Les sophistes introduisent une pratique de l'éloge totalement différente, sous forme de compositions littéraires destinées à être lues en dehors de tout cadre

1. PLUT., *Quaest. conv.* IX, 744 d-e ; cf. TAC., *Dial.* 12, 3, à propos de la poésie. Pour les traditions sur l'origine de la rhétorique, voir RADERMACHER, *Artium scriptores*, p. 11 sqq.

2. Sur l'*epitaphios*, voir LORAUX, *L'invention d'Athènes*. L'auteur place la naissance de cette forme de discours dans la décennie 470-460 (p. 60).

institutionnel³. Gorgias est ainsi le premier auteur d'éloges que cite Cicéron, à la suite d'Aristote, dans sa revue des orateurs grecs⁴. Son *Éloge d'Hélène* inaugure une série de *paignia* qui comprend l'*Éloge d'Hélène* et le *Busiris* d'Isocrate, l'*Éloge de Polyphème* de l'*homêromastix* Zoïle, l'éloge d'Achille évoqué par Aristote⁵. Ces éloges s'inscrivent dans un ensemble de discours sophistiques sur des sujets mythologiques qui comporte aussi des plaidoyers relatifs à Palamède, Ajax, Ulysse, Pâris, Busiris⁶. Les sujets sont souvent les mêmes, et la frontière entre les genres peut s'estomper.

L'éloge descend aux animaux et aux objets. Isocrate mentionne l'éloge des bourdons et du sel, Platon de même l'éloge du sel⁷. Le sophiste Lycophron se voit proposer l'éloge de la lyre, matière qu'il juge apparemment infertile et transforme en un éloge de la constellation du même nom⁸. Polycratès, maître du genre paradoxal, loue les marmites, les cailloux, les souris⁹. On cite aussi des *paignia* de Thrasymaque de Chalcédoine, et, d'Alcidamas, un *Éloge de la mort* qui n'était peut-être rien d'autre qu'une sentence ou une collection de sentences sur les malheurs de la vie humaine¹⁰. La fin du V^e et le IV^e siècle ont donc connu une pratique assidue de l'éloge sur des sujets mythologiques ou paradoxaux. Ces œuvres n'étaient pas seulement des exercices ou des divertissements ; elles pouvaient se charger d'idées profondes et de significations philosophiques. Mais, «sérieux ou non», suivant l'expression d'Aristote¹¹ – et souvent l'un et l'autre ensemble –, de tels éloges ne mettaient pas directement en jeu l'intérêt de la cité.

C'est Isocrate qui, le premier, confère une portée politique à l'éloge d'un objet individuel. La préface de l'*Évagoras*, publié vers 365 avant J.-C., proclame hautement que ce discours est le premier éloge d'un contemporain en

3. La distinction est nettement marquée par QUINT. III, 4, 5 : *et laudes ac uituperationes scribebantur, et ἐπιταφίους dicere erat moris*.

4. CIC., *Brut.* 47 = ARSTT., fr. 125 Gigon : *singularum rerum laudes uituperationesque*.

5. Pour Isocrate, noter aussi l'éloge d'Agamemnon, *Panath.* 76-83. Les discours apocryphes d'Isocrate comprenaient un *Éloge de Clytemnestre* (*Vie* anonyme, dans l'éd. C.U.F. d'Isocrate, I, p. XXXVII, l. 142) qui est probablement l'œuvre de Polycratès (QUINT. II, 17, 4). – Pour l'*Éloge de Polyphème* de Zoïle, cf. RADERMACHER, *Artium scriptores*, p. 200, n° 5. – Pour l'éloge d'Achille, voir ARSTT., *Rhét.* III, 1418 a 36 (cf. II, 1396 a 25-30 ; b 10-18 ; III, 1416 b 27). Il n'est pas certain qu'Aristote ait en vue ici une œuvre de Gorgias, ni même un discours précis : cf. BUCHHEIT, *Untersuchungen zur Theorie des Genos Epideiktikon*, p. 29-30.

6. GORGAS, *Défense de Palamède* ; ANTISTHÈNE, *Ajax, Ulysse* ; ALCIDAMAS, *Ulysse* ; *Apologie de Pâris* anonyme, citée par Aristote (cf. RADERMACHER, *Artium scriptores*, p. 230, n° 74) ; POLYCRATÈS, *Apologie de Busiris* (citée par ISOCR., *Busiris*, 4).

7. ISOCR., *Hélène*, 12 ; PLAT., *Banquet*, 177 b.

8. RADERMACHER, *Artium scriptores*, p. 189. Même mouvement pour l'éloge du chien, qui devient éloge de la constellation homonyme (ARSTT., *Rhét.* II, 1401 a 15-16).

9. RADERMACHER, *ibid.*, p. 130-131, n° 9-10.

10. Thrasymaque : RADERMACHER, *ibid.*, p. 70, n° 1. D. HAL., *Isée*, 20, 3, parle des discours «épédictiques» de cet auteur, sans précision. – Alcidamas : T 14 Avezzù. – Voir aussi les discours démontrant que la vie des mendiants et des exilés est plus enviable que celle des autres hommes : cf. ISOCR., *Hélène*, 8 et 10 ; ARSTT., *Rhét.* II, 1401 b 24-28.

11. ARSTT., *Rhét.* I, 1366 a 29.

prose¹². Isocrate envisage ici l'éloge comme composition autonome et écarte donc implicitement les passages laudatifs, insérés dans diverses catégories d'œuvres, qui ont pu préparer son innovation : portraits chez les historiens, éloge d'Alcibiade dans le plaidoyer *Sur l'attelage* d'Isocrate lui-même, éloge de Socrate dans le *Banquet*¹³. Cette réserve faite, la nouveauté du discours est double : il s'agit de louer un individu, par opposition au personnage collectif de l'*epitaphios*, et un contemporain, par opposition aux héros mythologiques des *païnia*.

Les modèles poétiques, lyriques en particulier¹⁴, sont évidents : Isocrate en fait état lui-même. Mais s'agit-il d'une nouveauté en prose ? Cette revendication d'originalité a éveillé la suspicion de Wilamowitz, qui a cru découvrir un précédent dans l'éloge d'Hippolochos cité par Aristote¹⁵. En fait, l'identification de cet Hippolochos, inconnu par ailleurs, avec un personnage de la fin du V^e ou du début du IV^e siècle, est purement conjecturale ; et, surtout, le contexte et la tournure employée par Aristote (*enkômion epoiêthê*) suggèrent un éloge poétique¹⁶. Déjà au XIX^e siècle, on avait voulu voir dans les *logioi* de Pindare des orateurs épидictiques célébrant les grands hommes, en pays dorien, peu après les guerres médiques : il s'agit plutôt d'historiens ou de chroniqueurs¹⁷. Cependant, on peut alléguer des textes moins contestables. Athénée mentionne deux *enkômia* de courtisanes, l'éloge de Lagis par le *rhêtôr* Céphalos et l'éloge de Naïs par Alcidas ; l'activité de ce Céphalos, qui n'est pas le père de Lysias, se situant à la fin du V^e et au début du IV^e siècle, et le *floruit* d'Alcidas se plaçant au début du IV^e siècle, nous avons là deux éloges de contemporains très probablement antérieurs à l'*Évagoras*¹⁸. Il s'y ajoute un important témoignage de Platon dans le *Lysis*. Hippothalès, amoureux du

12. ISOCR., *Évag.* 5-11.

13. Portraits : par ex. THUC. I, 138 ; XÉN., *Anab.* I, 9 ; II, 6. – ISOCR., *S. l'attelage*, 25-41. – PLAT., *Banquet*, 215 a-222 b. Cette tirade d'Alcibiade se présente expressément comme un éloge de Socrate (214 d, 215 a), bien qu'il ne s'agisse pas d'un discours rhétorique au sens ordinaire du terme. Chacun des convives s'apprête ensuite à faire l'éloge de son voisin (222 e-223 a), mais le banquet s'interrompt avant que ce projet ne soit mis à exécution.

14. Voir aussi les sept oraisons funèbres prononcées par Adraste en l'honneur des chefs morts devant Thèbes : EUR., *Suppl.* 857-917, avec les remarques de LORAU, *L'invention d'Athènes*, p. 48-49, 107-108, 393 n. 145.

15. ARSTT., *Rhét.* I, 1368 a 16-17 ; cf. WILAMOWITZ, «Lesefrüchte, 57», *Hermes*, 35, 1900, p. 533-534 (= *Kleine Schriften*, IV, p. 111-112), suivi notamment par SEYFFERT, *De Xenophontis Agesilao*, p. 19, et par MARCHANT, éd. Loeb de Xénophon, VII, p. XVIII-XIX.

16. Un *skolion* selon CRUSIUS, «Enkomion», col. 2581, 50 ; une épinicie selon HÜRTH, *De Gregorii Naz. orationibus funebribus*, p. 10, n. 6. La nouveauté de l'*Évagoras* est admise également, contre Wilamowitz, par DRERUP, *Isocratis opera*, I, p. CXLIII ; MÜNSCHER, *Xenophon in der gr.-röm. Literatur*, p. 13 ; BUCHHEIT, *Untersuchungen zur Theorie des Genos Epideiktikon*, p. 68-74. Pour d'autres références sur cette controverse, voir SOFFEL, *Die Regeln Menanders für die Leichenrede*, p. 21, n. 4.

17. LEUTSCH, «Pindar und die beredsamkeit», citant PIND., *Pyth.* I, 94 et *Ném.* VI, 30 (cf. *Ném.* VI, 45). Pour l'interprétation par «chroniqueurs», voir le commentaire de FARNELL, *ad loc.*, et LSJ, s.v. «logios».

18. ATHÉNÉE, XIII, 592 c. Cf. BLASS, *Die attische Beredsamkeit*², II, p. 346 et 350 (Alcidas) ; III, 1, p. 2 (Céphalos).

jeune Lysis, fatigue ses amis d'éloges de son bien-aimé, non seulement dans la conversation, mais en leur récitant des écrits de sa composition qui chantent la gloire des ancêtres du jeune homme ; or ces écrits sont en vers et en prose. Sans remonter jusqu'à la date dramatique du dialogue, on constate donc que dès 390, date approximative de la composition, Platon envisageait la transposition en prose d'un éloge de type pindarique¹⁹. Mais quoi de commun entre ces badinages érotiques et l'ample oraison funèbre d'un souverain ? Même si l'éloge de contemporain en prose était en germe à Athènes au début du IV^e siècle, Isocrate reste le premier, à notre connaissance, qui ait pris le risque de traiter le genre sur le mode sérieux.

Cette innovation fut aussitôt adoptée. En 362, quand Gryllos, fils de Xénophon, trouva la mort dans la bataille de Mantinée, plusieurs éloges funèbres furent composés en l'honneur du jeune homme, dont un par Isocrate lui-même²⁰. Peu d'années plus tard, c'est l'Agésilas de Xénophon. En 356, Isocrate note que nombre de gens entreprennent de louer Archidamos ainsi que son père Agésilas et toute sa famille²¹. En 353, la reine Artémise organise un concours d'oraison funèbre en l'honneur de son époux²². Théodecte le Jeune compose un éloge d'Alexandre, roi d'Épire²³. Enfin, les souverains macédoniens reçoivent à leur tour leur tribut de louanges. Théopompe, qui déclarait fièrement que ses discours épидictiques ne comptaient pas moins de vingt mille lignes, était l'auteur, semble-t-il, d'un *Éloge de Philippe*, d'un *Éloge d'Alexandre* et aussi d'un *Blâme d'Alexandre*²⁴. Lamachos de Smyrne donna lecture à Olympie d'un *Éloge d'Alexandre et de Philippe*, en présence de Démosthène ; celui-ci, indigné, se leva pour dénoncer les flatteurs des Macédoniens et retourna si bien l'assistance que le sophiste dut quitter l'assemblée²⁵. Anecdote symbolique, qui n'oppose pas seulement deux lignes politiques, mais aussi deux formes rhétoriques : Démosthène représente l'éloquence de la cité démocratique, tandis que Lamachos illustre un genre nouveau, la glorification des souverains qui interviennent dans les affaires grecques. Gryllos mis à part, les objets contemporains de l'éloge sont le plus souvent des rois, vivants ou morts²⁶. L'innovation d'Isocrate annonce ainsi l'époque hellénistique.

19. PLAT., *Lysis*, 204 c-206 b. Sur la date du *Lysis*, voir P. VICAIRE, *Platon, Lachès et Lysis* (Érasme, 7), Paris, 1963, p. 3-4 et 67 ; M. LUALDI, *Il problema della philia e il Lysiside platonico*, Milan, 1974, p. 22-37. – Hippias déclare qu'il a l'habitude de louer les Anciens plutôt que les contemporains (PLAT., *Hipp. maj.* 282 a), mais il ne s'agit pas nécessairement d'éloges rhétoriques. – Voir aussi les éloges prévus à la fin du *Banquet*, et comparer DÉM., *Erôtikos*.

20. DIOG. LAËRCE, II, 55 ; cf. éd. C.U.F. d'Isocrate, IV, p. 228.

21. ISOCR., *Epist.* IX, 1.

22. Voir *infra*, p. 48.

23. *F Gr Hist* 113 ; ce prince est mort en 330.

24. *F Gr Hist* 115, F 255-258. La déclaration sur la longueur de ses discours épидictiques est transmise par PHOTIUS, *Bibl.* 176, 120 b 40-41.

25. PLUT., *Démsth.* 9, 1 ; FLACELIÈRE, éd. C.U.F., *ad loc.*, date cet incident de juillet 324. Cf. *F Gr Hist* 116.

26. L'importance de l'éloge individuel se marque également dans l'*Oraison funèbre* d'Hypéride, où l'éloge de Léosthène occupe une place remarquable. On attribuait à Aristote un

L'éloge des souverains est la conquête la plus significative de l'éloge rhétorique au IV^e siècle. On y ajoutera le genre spécial des *Platônos enkômia*, illustré par Speusippe, par Aristote et par Cléarque²⁷. En revanche, l'hymne et l'éloge de cité, appelés à une grande fortune, demeurent embryonnaires.

Le *Banquet* de Platon pourrait donner l'impression que l'hymne en prose était monnaie courante au début du IV^e siècle, puisque le discours d'Agathon, en particulier, est déjà présenté comme un pastiche²⁸. Mais le seul précédent que cite Platon est un éloge d'Héraclès dû à Prodicos : il s'agit vraisemblablement de l'apologue transmis par Xénophon, qui n'est pas à proprement parler un éloge²⁹. Une recherche plus attentive fait apparaître d'autres *enkômia* d'Héraclès : l'un serait dû à un sophiste anonyme, auquel Antalcidas fit une verte réponse ; les autres, qui font l'objet d'une allusion chez Isocrate, n'étaient sans doute pas des œuvres rhétoriques indépendantes ; un dernier avait pour auteur Caucalos, frère de Théopompe, et relatait notamment le concours de beuverie disputé par Héraclès et Lépréos³⁰. A ces pauvres témoignages s'ajoute une anecdote bien vague, rapportée par Philodème, selon laquelle «Aristote ou quelqu'un d'autre» aurait tancé Anaximène ou un autre sophiste qui s'enorgueillissait d'avoir écrit un *enkômion* d'Artémis ou d'Athéna³¹. Il est vrai que la *Rhétorique* d'Aristote compte fugitivement les dieux parmi les objets possibles de l'éloge³² ; mais la *Rhétorique à Alexandre* les ignore. Nous ne connaissons aucun éloge de dieu qui soit dû à un grand orateur comme Gorgias ou Isocrate. D'après notre documentation, l'hymne restait donc l'apanage des poètes³³, même si d'obscurs sophistes relaient à l'occasion les exploits d'Héraclès dans des écrits finalement assez proches des *paignia* mythologiques. Dans le discours d'Agathon, le pastiche porte sur la méthode et le style de l'éloge, mais l'idée d'appliquer ces procédés au divin appartient à Platon, qui crée le genre, très en avance sur son temps, au moment même où il en fait la parodie. L'éloge en

Éloge d'Alexandre (fr. 649 Rose, non repris par Gigon). L'*Éloge de Pausanias* attribué à Démosthène est généralement considéré comme une référence erronée désignant en fait l'*Erôtikos* (cf. BAITER-SAUPPE, *Oratores Attici*, II, p. 252 ; CLAVAUD, *Démosthène, Discours d'apparat*, C.U.F., p. 85). L'ouvrage de Callisthène sur Hermias pouvait être soit un éloge, soit une biographie (*F Gr Hist* 124, F 2 : le mot *enkômion* [p. 640, l. 5] est une restitution). – CIC., *De or.* II, 341, signale sans plus de précision que les Grecs ont loué «Thémistocle, Aristide, Agésilas, Épaminondas, Philippe, Alexandre et d'autres».

27. SPEUSIPPE, fr. 1 Tarán ; ARSTT., fr. 708 Gigon ; CLÉARQUE, fr. 2 a-b Wehrli.

28. PLAT., *Banquet*, 194 e-197 e : parodie d'éloge gorgianique (Gorgias est mentionné en 198 c).

29. PLAT., *ibid.* 177 b ; cf. XÉN., *Mém.* II, 1, 21-34.

30. Sophiste anonyme : cf. PLUT., *Regum et imp. apophthegm.* 192 c ; *Apophthegm. Lacon.* 217 d-e. – Allusion chez ISOCRATE : *Philippe*, 109. – Caucalos : ATHÉNÉE, X, 412 b ; cf. RADERMACHER, *Artium scriptores*, p. 200, n° 6.

31. PHILOD., *Rhét.* I, 215. Selon MORAUX, «Deux témoignages de Philodème sur Aristote», p. 406-409 et 411 n. 41, la source indirecte de cette anecdote serait le *Gryllos* d'Aristote.

32. ARSTT., *Rhét.* I, 1366 a 30 ; cf. III, 1418 a 37 (éloge de Zeus inséré dans l'éloge d'Achille).

33. Cf. WÜNSCH, «Hymnos», col. 147 sqq., pour une liste des hymnes poétiques depuis l'époque archaïque.

prose de la nature et des bienfaits d'un dieu fut une audace de philosophe avant d'entrer dans les attributions du rhéteur. Il est d'ailleurs notable que Platon lui-même, dans le *Banquet* comme dans le *Phèdre*³⁴, ait pris Éros pour matière de l'hymne, c'est-à-dire un démon et une abstraction philosophique plutôt qu'un dieu de culte.

De même, la rhétorique classique ne connaît guère ce qui sera plus tard l'éloge de cité. L'*epitaphios* ne loue pas Athènes, à proprement parler, mais le personnage collectif des Athéniens, avec sa naissance (l'autochtonie), son éducation (le régime démocratique) et la longue suite de ses exploits³⁵. Il faut toute l'originalité de Périclès, ou de Thucydide, pour imaginer un développement qui décrit la cité, au présent, comme une entité morale et politique³⁶. D'une certaine manière, le *Panegyrique* d'Isocrate fait la synthèse de ces deux tendances, en louant à la fois les Athéniens, comme chez Lysias, et Athènes, comme chez Thucydide ; sauf une mention du Pirée, la réalité géographique de la ville reste cependant absente, et il s'agit toujours de la seule Athènes³⁷. Sur la foi d'Aristote, on attribue parfois à Gorgias un éloge d'Élis : mais V. Buchheit a montré que le mot *enkômion* s'applique seulement à l'exorde et que le corps du discours appartenait très probablement au genre délibératif³⁸. Reste seulement le *Tenediôn enkômion* de Zoïle, dans lequel ce sophiste affirmait, selon Strabon, que l'Alphée prend sa source dans la petite île de Ténédos : Blass a soupçonné qu'il s'agissait encore d'un *paigion*³⁹. Si l'on ajoute qu'Aristote et la *Rhétorique à Alexandre* ignorent la *polis* comme objet d'éloge, il est clair que l'éloge des cités ne fait pas partie des tâches de l'encomiaste à l'époque classique.

Enfin, les discours panégyriques n'appartiennent que marginalement à l'histoire de l'éloge classique, car leur contenu, à cette époque, paraît avoir été principalement délibératif. Le *Discours olympique* de Gorgias, après un exorde laudatif, contenait surtout une exhortation à la concorde⁴⁰.

34. PLAT., *Phèdre*, 265 c : le second discours de Socrate est «une sorte d'hymne mythologique en l'honneur d'Éros».

35. Voir surtout l'*Oraison funèbre* de Lysias et le *Ménexène* de Platon. Les Athéniens d'autrefois voient leur rôle réduit dans les *Oraisons funèbres* de DÉMOSTHÈNE (§ 4-11) et d'HYPÉRIDE (§ 4-5), qui se concentrent sur les morts actuels. Mais il s'agit toujours d'un éloge de personnes.

36. THUC. II, 37 sqq. ; cf. STAMBAUGH, «The Idea of the City», p. 309-312 ; CLASSEN, *Die Stadt*, p. 5-6. L'existence matérielle de la ville reste au second plan, mis à part une allusion aux bâtiments et au Pirée en II, 38. – Les bâtiments d'Athènes sont plus longuement évoqués dans les éloges de DÉMOSTHÈNE, *Sur l'organisation financière*, 21-31, et *Olynth.* III, 24-26.

37. ISOCR., *Panég.* 21-99 ; § 39-50 pour la tendance thucydidiennne ; § 42 pour la mention du Pirée. Le *Panathénaique* reprend les thèmes traditionnels de l'éloge d'Athènes, mais suivant un plan plus capricieux.

38. ARSTT., *Rhét.* III, 1416 a 1-3 ; cf. BUCHHEIT, *Untersuchungen...*, p. 181-182. – L'*Éloge des Mantinéens* de Diagoras de Mélos était apparemment un poème (DIAGORAS, T 69 Winiarczyk).

39. STRABON, VI, 2, 4 ; cf. BLASS, *Die attische Beredsamkeit*², II, p. 374 et GÄRTNER, «Zoilos», col. 1538-1540.

40. PHILOSTR., *V. soph.* 493 ; cf. 82 B 7-9 Diels-Kranz. On ignore quel était le contenu du *Discours pythique*.

L'*Olympique* de Lysias présente un contenu similaire. Si l'éloge occupe une place plus importante dans le *Panegyrique* et le *Panathénaique* d'Isocrate, on peut se demander s'il ne s'agit pas là, une fois encore, d'une innovation⁴¹ ; et, quoi qu'il en soit, l'analyse et le conseil politiques restent prépondérants jusque dans ces deux œuvres.

Cette limitation du champ de l'éloge ainsi que l'importance des innovations isocratiques se reflètent exactement dans le canon des dix orateurs attiques, qui a retenu un seul encomiaste, Isocrate – mis à part les auteurs d'*epitaphioi*. L'*epitaphios*, en effet, suffisait à satisfaire les besoins de célébration officielle en prose dans la cité classique. Les autres formes d'*enkômion* rhétorique restaient principalement l'affaire de sophistes ou de propagandistes qui n'engageaient qu'eux-mêmes.

II. – LA NOTION DE GENRE ÉPIDICTIQUE : NAISSANCE D'UNE AMBIGUÏTÉ

Aristote et la création du genre épидictique

La pratique de l'éloge s'accompagnait de toute une activité d'enseignement. Platon s'amuse des oraisons funèbres que l'on répéterait dans l'école d'Aspasie, et il a bien montré dans le *Phèdre*, avec l'exemple du discours de Lysias, que les compositions sophistiques, lues devant les disciples, prenaient valeur de modèles⁴². Gorgias rédigeait à cette fin des éloges et des blâmes, et il y ajoutait des indications théoriques⁴³. Les préfaces qu'Isocrate place en tête des éloges d'Hélène, de Busiris, d'Évagoras, trahissent elles aussi une visée pédagogique. Dès la première moitié du IV^e siècle, l'*enkômion* était donc sujet de réflexion et matière d'enseignement. Même si les premiers traités de rhétorique portaient principalement sur l'éloquence judiciaire⁴⁴, Aristote ne cache pas

41. Innovation inspirée par le modèle de l'*epitaphios*, selon LORAUX, *L'invention d'Athènes*, p. 386, n. 50. – Théopompe était l'auteur d'un *Panathénaique* dont nous ne connaissons que le titre : *F Gr Hist* 115, T 48.

42. PLAT., *Ménex.* 235 e - 236 c ; *Phèdre*, 227 c sqq.

43. Indications théoriques : cf. ARSTT., *Rhét.* III, 1418 a 34-38. Sur l'enseignement de l'éloge à l'époque classique, voir BUCHHEIT, *Untersuchungen zur Theorie des Genos Epideiktikon*, chap. 2 ; HELLWIG, *Untersuchungen zur Theorie der Rhetorik bei Platon und Aristoteles*, p. 162.

44. Cf. ARISTOPH., *Nuées*, 98-99 ; ISOCR., *C. soph.* 19-20 ; PLAT., *Phèdre*, 261 b, 266 d-267 d ; ARSTT., *Rhét.* I, 1354 b 26-27, 1355 a 20. Voir KENNEDY, «The Earliest Rhetorical Handbooks». – Étant donné le contexte dans lequel Platon les mentionne, les *parepainoi* et *parapsogoi* d'Événois de Paros (PLAT., *Phèdre*, 267 a) étaient probablement destinés à figurer dans des plaidoyers (quelle que fût leur nature exacte : pour un relevé des différentes interprétations avancées, cf. VALLOZZA, «Osservazioni sulle tecniche argomentative del discorso di lode», p. 332, n. 21).

qu'on s'était occupé de l'éloge avant lui⁴⁵. Mais il ne semble pas que cette activité ait déjà assigné à l'éloge une place déterminée dans un classement systématique des formes rhétoriques. Cette place sera conquise dans la seconde moitié du siècle, avec l'apparition du genre épideictique dans la *Rhétorique* d'Aristote et dans la *Rhétorique à Alexandre*.

La notion de genre épideictique n'est pas une nouveauté absolue, mais plutôt la synthèse de deux questions, l'*epideixis* et le classement des genres oratoires, dont on peut suivre l'histoire séparément jusqu'au moment de leur réunion. *Epideiknusthai*, c'est faire montre de son talent, dans quelque domaine que ce soit ; pour un orateur, *epideixis* désigne proprement une «conférence», improvisation brillante ou lecture d'un texte soigneusement préparé⁴⁶. Ainsi, au V^e siècle, les traités hippocratiques *Des vents* et *De l'art* constituent deux *epideixeis* médicales, en style gorgianique, qui manient l'éloge et l'apologie⁴⁷. Mais l'*epideixis* est surtout la spécialité des sophistes, bien connue notamment par les nombreuses allusions platoniciennes⁴⁸ ; Platon forge même l'expression *epideiktikê* (*tekhnhê*), «nom ridicule», pour désigner l'art mitoyen de la *sophistikê*⁴⁹. L'*epideixis* est donnée à l'occasion d'une panégyrie, par exemple à Olympie – moyen commode de toucher un large public et «d'illustrer à la fois sa personne et ses écrits»⁵⁰ –, ou bien elle est réservée à un auditoire plus restreint⁵¹. Dans tous les cas, c'est une exhibition dépourvue de finalité pratique, contrairement aux discours qui mettent en jeu des intérêts réels et engagé à une action. On oppose ainsi l'*epideixis* et le plaidoyer véritable, la montre oratoire et la délibération politique⁵². Isocrate distingue régulièrement les discours composés soit en vue des *agônes*, soit en vue des *epideixeis*⁵³, en affirmant que les seconds ne visent qu'à montrer le talent de leur auteur⁵⁴ : s'ils comportent une part d'*agôn*, c'est seulement dans la mesure où l'orateur s'efforce de surpasser ceux qui ont traité le sujet avant lui⁵⁵. C'est pourquoi l'éloquence «politique» d'Isocrate ne veut pas être confondue avec l'*epideixis*, bien qu'elle n'entre pas dans le cadre institutionnel d'un débat politique ou judiciaire. Moyen d'action et non instrument de réclame, elle veut «obtenir

45. ARSTT., *Éth. Nic.* I, 1101 b 34-35. Cf. BUCHHEIT, *Untersuchungen...*, p. 117 et 146.

46. Voir SCHMID, «*Epideixis*».

47. Cf. JOUANNA, «Rhétorique et médecine dans la collection hippocratique».

48. Cf. NAVARRE, *Essai sur la rhétorique grecque avant Aristote*, p. 31-66 ; BURGESS, *Epideictic Literature*, p. 98-99 ; HELLWIG, *Untersuchungen...*, p. 142-147 ; M. CANTO, *Platon, Gorgias*, Paris, 1987, p. 313, n. 2. Voir aussi ALCIDAMAS, *Sur les discours écrits*, 31.

49. PLAT., *Soph.* 224 b.

50. LUC., *Herod.* 1, qui attribue l'invention de cette forme d'*epideixis* à Hérodote, bientôt imité par les sophistes (§ 3).

51. Par ex. PLAT., *Hipp. maj.* 282 c. Cf. ISOCR., *Échange*, 147 : les sophistes font leurs *epideixeis* «tant dans les panégyries que dans les réunions privées».

52. *Epideixis* et plaidoyer : ARISTOPH., *Cav.* 349 ; cf. *Gren.* 771. – *Epideixis* et délibération : THUC. III, 38, 4.7 ; DÉM., *Cour.* 280 (cf. *Amb.* 217, *Cour.* 226) ; *Prol.* 33 (34), 2.

53. Par ex. *Panég.* 11 ; *Échange*, 1 ; *Panath.* 271 ; cf. *C. soph.* 15. Voir le relevé complet de BRANDSTAETTER, *De notionum «politikos» et «sophistês» usu*, p. 137, n. 1.

54. *Panég.* 4 ; cf. *Epist.* I, 6.

55. *Hélène*, 9-10 ; *Panég.* 3-4. 8.

quelque résultat», même dans le *Panegyrique*, et ne saurait donc être réduite à une simple exhibition⁵⁶. En somme, l'*epideixis* est une forme oratoire aussi souvent critiquée que pratiquée. Mais l'essentiel est qu'il s'agit d'une forme, non d'un contenu ; le mythe de Protagoras, l'apologue de Prodicos sont des *epideixeis* au même titre que l'éloge d'Hélène ou de Busiris⁵⁷. L'éloge n'est qu'un des contenus possibles de l'*epideixis*.

Parallèlement au développement de l'*epideixis*, se posait la question du classement des genres rhétoriques. La distinction entre discours judiciaire et discours délibératif est très nette chez Thucydide, mais l'éloge n'est pas pris en compte⁵⁸. Diogène Laërce attribue à Platon une tripartition de l'éloquence qui préfigure exactement celles d'Aristote et de la *Rhétorique à Alexandre* : *protropê-apotropê, katégoria-apologia, enkômion-psogos*⁵⁹ ; mais ce témoignage tardif ressemble à une projection anachronique, car rien ne lui fait écho dans les œuvres conservées. En fait, les dialogues de Platon distinguent principalement, dans l'art de la persuasion, la forme privée (ou *prosomilêtikê*) et la forme publique. Cette dernière se divise à son tour : elle comprend, d'un côté, les discours judiciaires ; de l'autre, les «démégeries» ou plus généralement tous les discours prononcés dans des réunions de citoyens⁶⁰. Soit l'éloge doit être considéré comme omis dans ces classements, soit il se range implicitement dans la dernière subdivision (cette seconde interprétation étant la plus probable, dans la mesure où l'*epitaphios*, tel que le présente l'introduction du *Ménexène*, est bien une forme de persuasion s'exerçant dans une réunion civique). En tout cas, Platon, bien qu'il connaisse parfaitement le discours d'éloge, n'a pas jugé utile d'en faire une catégorie indépendante dans le classement théorique des formes oratoires⁶¹. Alcidamas présente une doctrine voisine, divisant les locuteurs en *δημηγοροῦντες καὶ δικαζόμενοι καὶ τὰς ἰδίας ὀμιλίας ποιοῦντες* et les opposant en bloc aux auteurs de discours écrits en vue des *epideixeis*⁶². Isocrate, en revanche, tend à faire figurer l'éloge, en tant que tel, au côté des autres formes rhétoriques. La préface de l'*Éloge d'Hélène* distingue éloge et apologie⁶³. La longue méditation sur les rapports de l'éloge et du conseil, amorcée dès le *Panegyrique*, conduit Isocrate, vers la fin de sa vie, à distinguer *enkômion* et *sumboulê* comme deux types de discours opposés⁶⁴. Un remarquable passage du *Sur la paix* affirme même qu'une démégerie doit τὰ μὲν ἀναμνησῆσαι, τῶν δὲ

56. *Panég.* 4, 17 ; *Epist.* VI, 5 ; *Panath.* 271. Cf. MARROU, *Histoire de l'éducation*, p. 133.

57. Cf. PLAT., *Protag.* 328 d ; PHILOSTR., *V. soph.* 483 ; ISOCR., *Hélène*, 15 ; *Busiris*, 9.

58. THUC. III, 44, 4 ; cf. DÉM., *Cour.* 192. Démosthène distingue ici le temps de chacun des deux genres (avenir pour la délibération, passé pour le discours judiciaire), comme Aristote dans la *Rhétorique*.

59. DIOG. LAËRCE, III, 93-94. SOLMSEN, «The Aristotelian Tradition in Ancient Rhetoric», p. 42-43, accepte ce témoignage. – Un peu plus haut (III, 86-87), Diogène Laërce attribuait à Platon un schéma un peu différent, divisant le *logos* en cinq espèces.

60. PLAT., *Gorg.* 452 d-e ; 454 b, e ; *Phèdre*, 261 a ; *Rép.* II, 365 d ; *Soph.* 222 c. Cf. QUINT. II, 21, 4 ; III, 4, 10.

61. Même omission chez Anaximène, selon QUINT. III, 4, 9.

62. ALCID., *Sur les discours écrits*, 9.

63. *Hélène*, 14-15.

64. Par ex. *Epist.* IX, 1, 6 ; II, 1. Même thème chez DÉM., *Prol.* 32 (33), 2.

κατηγοῆσαι, τὰ δ' ἐπαινέσαι, περὶ δὲ τῶν συμβουλευσαί : les trois derniers verbes de cette énumération annoncent la tripartition des genres rhétoriques, bien qu'il ne s'agisse encore que d'éléments constitutifs et non de types de discours autonomes⁶⁵. Toutes ces tentatives pour cerner la notion d'*epideixis* et classer les formes oratoires ont préparé la systématisation aristotélicienne.

Le jeune Aristote avait composé un dialogue sur la rhétorique, intitulé *Gryllos* : on suppose qu'il prenait comme point de départ les oraisons funèbres consacrées au fils de Xénophon, pour critiquer la rhétorique (peut-être spécialement l'éloge) dans un esprit encore platonicien⁶⁶. Trente ans plus tard, la *Rhétorique* adopte une perspective beaucoup plus originale : nous retiendrons ici le classement des trois genres de discours, qui peut être résumé sous forme de tableau⁶⁷.

	Rôle de l'auditeur	Contenu	Temps concerné	Fin (<i>telos</i>)	Type d'argument le mieux approprié
Genre délibératif	juge (prononce sur l'avenir)	exhortation dissuasion	avenir	utile nuisible	exemple
Genre judiciaire	juge (prononce sur le passé)	accusation défense	passé	juste injuste	enthymème
Genre épideictique	spectateur (prononce <i>peri tês dunameôs</i>)	éloge blâme	principalement le présent	beau laïd	amplification

Avec ces définitions, l'éloge entre de plein droit dans le champ rhétorique. Enregistrant le développement de l'*enkômion* dans la pratique oratoire et dans l'enseignement, la théorie lui donne un nom, une place, un but : l'éloge et son contraire le blâme se voient attribuer le tiers de la matière oratoire. Et pourtant, à considérer de plus près le texte de la *Rhétorique*, le statut du genre épideictique se révèle moins clair que ne le laisse penser ce tableau.

La symétrie établie entre les trois genres est plus apparente que réelle ; en réalité, les genres délibératif et judiciaire forment un groupe, auquel s'oppose

65. *Sur la paix*, 27. HAGEDORN, *Zur Ideenlehre des Hermogenes*, p. 79-80, a voulu retrouver les trois genres aristotéliciens dans les quatre types de discours évoqués au début du *Panathénaique* (§ 1-2) : mais si le type n° 3 désigne clairement le genre judiciaire, les types n° 1 et 2 (« récits légendaires et historiques ») nous paraissent désigner le genre historique et non l'éloge ; quant au type n° 4, c'est le conseil, mais conçu à la manière du *Panegyrique* et admettant donc parfaitement l'éloge. Cf. QUINT, III, 4, 11 : « Isocrate a pensé que la louange et le blâme ont leur place dans tous les genres ». KROLL, « Rhetorik », col. 1050, note qu'Isocrate ne connaît pas encore l'éloge comme troisième genre, isolé théoriquement.

66. Voir BUCHHEIT, *Untersuchungen...*, p. 110-112, 234-235 ; KENNEDY, *The Art of Persuasion in Greece*, p. 83 ; CHROUST, « Aristotle's First Literary Effort : The *Gryllus* ».

67. Cf. ARSTT., *Rhét.* I, 1358 a 36 - 1359 a 5 ; 1368 a 26-33.

le genre épideictique. Dès l'introduction, et à nouveau au livre II, Aristote oublie tout bonnement le genre épideictique, si bien qu'on a pu le croire absent du plan initial de la *Rhétorique* et ajouté seulement après coup⁶⁸. Dans l'examen des prémisses propres à chaque genre, l'éloge est expédié beaucoup plus rapidement que la harangue et le plaidoyer⁶⁹. Et cette situation de parent pauvre se reflète dans le tableau des définitions. En ce qui concerne le rôle de l'auditeur, on attendait qu'il prononçât sur le présent dans le genre épideictique comme il prononce sur l'avenir dans le délibératif et sur le passé dans le judiciaire : l'auditeur de l'éloge aurait à juger si l'objet loué possède telle vertu ou telle qualité. Mais Aristote refuse cette symétrie : l'auditeur épideictique n'est que spectateur ou examinateur (*theôros*) du talent déployé par l'orateur (*peri tês dunameôs*)⁷⁰ ; au mieux, c'est «une sorte de juge»⁷¹, mais qui n'a qu'à juger la qualité du discours et non à trancher entre des positions antagonistes. La dissymétrie est la même en ce qui concerne les arguments, car l'amplification est toute différente de l'exemple et de l'enthymème, et en ce qui concerne la forme, car le discours épideictique demande spécialement à être écrit (*lexis graphikôtatê*), tandis que les deux autres genres ont un style agonistique⁷².

En somme, l'encomiaste récite un texte destiné à recueillir les applaudissements, tandis que l'orateur agonistique suscite un vote par la persuasion et la réfutation. Force est de reconnaître que la tripartition de la *Rhétorique* est une tripartition truquée, qui met l'éloge dans une position d'infériorité par rapport aux autres formes oratoires. Il est le dernier degré d'une hiérarchie dont le sommet revient au discours délibératif et la deuxième place au plaidoyer judiciaire⁷³. Ce fait est d'autant plus remarquable qu'Aristote, quant au fond, n'éprouve aucun mépris envers le genre épideictique, auquel il assigne au contraire les plus hautes visées morales : louer la vertu et blâmer le vice. Mais la tripartition des genres ne fait qu'incomplètement droit à ces nobles visées. Elle souligne que l'éloge n'induit pas une action concrète et immédiate, sans lui attribuer pour autant une

68. Voir *Rhét.* I, 1-2 (par ex. 1354 b 16 sqq., 1357 a 1-7). L'annonce du développement de II, 1 - 17 sur *êthos* et *pathos* ne considère que la délibération et le plaidoyer (II, 1377 b 20 - 1378 a 5), et la récapitulation de II, 18 manifeste un grand embarras pour tenir compte également de l'éloge (II, 1391 b 7-27). Pour l'hypothèse de l'insertion après coup, voir BUCHHEIT, *Untersuchungen...*, p. 118-120.

69. *Rhét.* I, 9.

70. *Rhét.* I, 1358 b 2-8. Pour cette interprétation de *peri tês dunameôs*, voir COPE, *An Introduction to Aristotle's Rhetoric*, p. 169 ; HELLWIG, *Untersuchungen...*, p. 138-139. GRIMALDI, *Commentary*, I, p. 80-81, tente d'atténuer la distinction entre *theôros* et *kritês* ; ORAVEC, «"Observation" in Aristotle's Theory of Epideictic», s'efforce de prêter la plus grande profondeur possible au terme *theôros*. Mais la dissymétrie par rapport aux deux autres genres n'en subsiste pas moins.

71. *Rhét.* II, 1391 b 15.

72. Ajouter la répartition des temps, dans laquelle le temps du genre épideictique est défini avec moins de netteté que les deux autres, et encore le passage de III, 1414 b 21-30, sur l'exorde épideictique comme morceau de bravoure sans rapport avec le sujet.

73. Pour la prééminence du délibératif sur le judiciaire, cf. *Rhét.* I, 1354 b 23-25 ; III, 1418 a 21-22.

efficacité claire d'un autre ordre. Ainsi le système de la *Rhétorique* jette-t-il le doute sur l'utilité de l'éloge et se prête-t-il à la définition du genre épидictique comme pur spectacle.

Le choix du terme technique *epideiktikos* – celui-là même que Platon jugeait ridicule – appelle également un commentaire : car il présuppose l'identification de l'éloge et de l'*epideixis*. On comprend bien qu'Aristote conçoit tout discours comme une prise de parole dans un cadre donné : le conseil à l'assemblée, le plaidoyer au tribunal et l'éloge dans les *epideixeis*. Le mot *enkômion* représentait déjà le glissement d'une circonstance, le *kômos*, à la désignation d'un contenu ; et l'on parlera plus tard de genre panégyrique, lorsqu'on ne concevra plus le discours panégyrique que comme un éloge. Aussi a-t-on fait valoir, pour justifier la dénomination aristotélicienne, que l'éloge et le blâme constituaient dans la pratique les principaux sujets des *epideixeis* sophistiques⁷⁴. Cependant Aristote révèle lui-même, par un détail de rédaction, que l'équivalence entre *epideixis* et éloge n'a rien de nécessaire : la délibération consiste « toujours » à conseiller et à dissuader ; l'action judiciaire se compose « nécessairement » d'une accusation et d'une défense ; le genre épидictique comprend l'éloge et le blâme – sans adverbe⁷⁵. Effectivement, les *epideixeis* des sophistes ne comprenaient pas seulement des éloges, mais des discours de toute sorte, qu'il serait difficile de classer dans le système de la *Rhétorique*⁷⁶.

Si l'intégration de l'éloge dans le système théorique de la rhétorique constitue un pas décisif, elle s'effectue toutefois dans des conditions inconfortables, qui susciteront nombre d'interrogations, nous le verrons, de la part des théoriciens ultérieurs. Encadré dans le genre épидictique, l'*enkômion* est doublement en danger : il risque d'être méprisé, car son utilité n'apparaît pas clairement dans le système ; il risque d'être mal compris, car il est identifié à un ensemble qui ne lui est pas coextensif, celui de l'*epideixis*. Ces deux risques se renforcent mutuellement ; l'*enkômion* a beau louer la vertu, il tend à être considéré comme une exhibition vaine. La naissance du genre épидictique est la naissance d'une ambiguïté qui pèsera sur toute l'histoire de l'éloge rhétorique.

La notion aristotélicienne de genre épидictique se retrouve dans la *Rhétorique à Alexandre*, que l'on attribue souvent à Anaximène⁷⁷. L'auteur de cet ouvrage distingue d'emblée trois genres de discours (démégorique, épидictique, judiciaire), qu'il subdivise en sept *eidê* : *protreptikon* et *apotreptikon*, *enkômiastikon* et *psektikon*, *katégorikon* et *apologikon*, enfin *exetastikon*⁷⁸. La division en *eidê* est reprise tout au long du traité, dont elle

74. RUSSELL-WILSON, éd. de Ménandros, p. XX.

75. *Rhét.* I, 1358 b 8-13.

76. KENNEDY, *The Art of Persuasion in Greece*, p. 87, observe qu'Aristote fait une classification théorique, et non une analyse des discours existant réellement au IV^e siècle.

77. Voir FUHRMANN, *Untersuchungen zur Textgeschichte der pseudo-aristotelischen Alexander-Rhetorik*, en particulier chap. 8 ; Id., *Anaximenis Ars rhetorica* (éd. Teubner).

78. *Rhét. Alex.* 1, 1.

explique l'architecture⁷⁹. Mais la division en trois genres n'est pas oubliée pour autant : l'auteur parle des «trois *eidê*», désignant par là ce qui plus haut était appelé *genê*⁸⁰ ; il utilise plusieurs fois les termes *dêmêgorikos* et *dikanikos*⁸¹ ; enfin, s'il ne reprend nulle part le mot *epideiktikos*, il observe que les *eidê* de l'éloge et du blâme sont généralement utilisés οὐκ ἄγωνος, ἀλλ' ἐπιδείξεως ἕνεκα⁸² : ce passage justifie qu'éloge et blâme soient réunis sous l'appellation de «genre épидictique» et confirme la phrase initiale du traité⁸³. Le texte transmis par les manuscrits présente donc la même doctrine que la *Rhétorique* d'Aristote, avec trois genres dont chacun se subdivise en deux ; l'*exetastikon eidos* ne perturbe pas le schéma, car il n'a guère d'existence autonome et se trouve le plus souvent mêlé aux autres *eidê*⁸⁴.

Il est vrai que les éditeurs ont soupçonné notre texte d'être le produit d'une réfection destinée à aligner le traité sur la doctrine aristotélicienne. Selon Spengel, l'état originel n'aurait connu que deux genres, le démégorique et le judiciaire ; pour Fuhrmann, il n'aurait connu que la division en *eidê*, avant que des interpolations successives n'introduisent deux genres, puis le troisième⁸⁵. Ce n'est pas le lieu de discuter cette question⁸⁶ : car le résultat de la discussion, capital pour l'éditeur du texte, est sans incidence sur l'histoire de la théorie du genre épидictique. Même si l'on conteste les passages relatifs aux genres oratoires, la rhétorique reste divisée en trois couples d'*eidê*, dont le couple éloge/blâme, approprié surtout à l'*epideixis*. D'autre part, il est clair que l'auteur n'envisage pas des éloges et des blâmes insérés dans une harangue ou dans un plaidoyer, mais bien des discours complets et autonomes⁸⁷. En tout état de cause, le genre épидictique est présent *de facto* dans la *Rhétorique à Alexandre*.

Ce traité paraissant contemporain de la *Rhétorique* d'Aristote, on aimerait savoir si l'un a influencé l'autre, d'autant plus que les convergences sont nombreuses sur divers points. Toutes les hypothèses ont été avancées, depuis l'influence directe jusqu'à la source commune, et il paraît difficile de trancher. Quoi qu'il en soit, c'est chez Aristote que la notion de genre épидictique est le mieux mise en lumière ; l'intérêt de la *Rhétorique à Alexandre* est d'attester que cette notion avait cours chez les rhéteurs dès la fin de l'époque classique.

79. Topique des différents *eidê* (2-5) ; éléments communs aux sept *eidê* (6-28) ; plan du discours dans chaque *eidos* (29-37).

80. *Rhét. Alex.* 17, 3 (*codd.*). Flottement terminologique analogue en 6, 3 (*merê* au sens de *eidê*).

81. Voir l'index de l'édition Fuhrmann, s.vv.

82. *Rhét. Alex.* 35, 2.

83. Curieusement, Spengel et Fuhrmann y voient au contraire la preuve que l'auteur ignorerait le concept de genre épидictique (cf. FUHRMANN, *Untersuchungen...*, p. 144 et 151).

84. *Rhét. Alex.* 37, 1.

85. Cf. FUHRMANN, *Untersuchungen...*, p. 157.

86. La thèse de Spengel a été critiquée notamment par NAVARRE, *Essai sur la rhétorique grecque avant Aristote*, p. 335-337, et par GRUBE, *A Greek Critic : Demetrius On Style*, p. 156-159.

87. Cf. BUCHHEIT, *Untersuchungen...*, p. 195.

CHAPITRE PREMIER

LES TOPIQUES, IMAGES DU MONDE

La topique comme structure

L'invention rhétorique est régie par le système des «lieux» (*topoi*). Appelé, par définition, à parler sur tout sujet, l'orateur ne peut se reposer sur un savoir préalable ou sur une compétence spéciale dans chaque domaine qui lui est soumis : ce dont il a d'abord besoin, c'est d'une méthode générale qui lui permette dans chaque cas de trouver les idées utiles à sa démonstration. Les lieux sont cette méthode.

Ainsi entendus, les *topoi* de la rhétorique grecque ont un sens bien différent de l'acception courante aujourd'hui du mot «topos». Il ne s'agit pas de lieux communs, de développements tout prêts, de clichés, mais de rubriques ou de points de vue suivant lesquels l'orateur examine son sujet. Pour que l'examen soit complet, les *topoi* sont organisés en listes qui se veulent exhaustives. Une topique, c'est-à-dire une liste de *topoi*¹, est donc une grille d'analyse qui permet d'explorer tous les aspects d'un sujet. Chaque secteur de la rhétorique a la sienne, qu'il s'agisse de la topique du genre délibératif, de celles de la réfutation, de la narration, et de tant d'autres.

Conformément à cette conception fondamentale, les lieux de l'éloge constituent une recension méthodique des aspects sous lesquels se présente tout objet que l'orateur pourra avoir à louer. C'est en ce sens que les rhéteurs emploient les expressions *enkômiastikoi topoi*, *enkômiastika kephalaia*, et les équivalents plus rares *arkhai*, *aphormai*, *kanones*, *stoikheia*². Comme il y a

1. Tel est le sens dans lequel nous utiliserons le substantif «topique», au féminin (cf. all. «Topik»); on sait que ce même mot, au masculin, est un simple équivalent de *topos* (cf. angl. «topics»). Ces deux emplois sont répertoriés par ex. dans le *Dictionnaire* de LITTRÉ, s.v. «Topique», 6 et 7. – Sur la conception antique des *topoi*, nous renvoyons à notre article «Lieu et lieu commun dans la rhétorique antique».

2. *Enkômiastikoi topoi* : HERMOG., *Prog.* 15, 18 ; 19, 3 ; *Stat.* 30, 11 ; PS.-DENYS, 274, 8-9 ; ATHANASIOS dans l'éd. Rabe d'Aphthonios, p. 53. *Tôn enkômiôn topoi* : NICOL. 57, 17 ; cf. PS.-DENYS, 265, 12 ; 278, 17. *Topos* tout court : THÉON, 111, 11 ; 112, 16 ; HERMOG., *Prog.* 15, 10 ; 17, 12 ; cf. *loci* chez CIC., *Inv.* II, 177 ; *Part.* 75, 82. – *Enkômiastika kephalaia* : NICOL. 24, 6 ; 57, 14-15 ; 73, 3.7 ; *Hypothesis* d'Isocr., *Évag.*, I. 13-14 C.U.F. *Panêgurika*

plusieurs catégories d'objets, il y a plusieurs topiques encomiastiques, depuis la plus connue, qui s'applique à l'éloge des personnes, jusqu'aux topiques valables pour les cités, les dieux ou les choses.

Cependant, les topiques encomiastiques présentent l'importante particularité d'être des listes orientées : la succession des *topoi* ne détermine pas seulement l'ordre de la recherche, mais aussi l'ordre dans lequel l'orateur exposera les idées découvertes. Il est vrai que toute topique tend à se muer en plan, et que les théoriciens semblent parfois envisager que l'orateur traitera dans l'ordre, par exemple, les chapitres de la *stasis* judiciaire, voire les *telika kephalaia* du genre délibératif ou les lieux de la maxime, de la réfutation, de la *thesis*³. Mais cette virtualité devient dans l'éloge une règle. Il est rare que la topique encomiastique soit édictée sous la forme pure d'un classement exclusivement méthodique, ne préjugant en rien l'ordre du discours. Dans la très grande majorité des textes, la succession des *topoi* doit servir de plan à l'orateur, que cette destination reste implicite, comme par exemple chez Ménandros I, ou qu'elle soit clairement exprimée, comme chez Ménandros II. Ainsi la notion de lieu change de sens : ce n'est plus seulement une rubrique du répertoire, mais aussi, et en même temps, un chapitre du futur discours, au point que *topos* et *kephalaion* en viendront à désigner des chapitres qui ne figurent même pas dans la stricte liste des lieux de l'éloge, par exemple la partie de consolation de l'oraison funèbre. Parallèlement, la « division » en *topoi* (*diairesis*) ne désigne plus seulement le découpage théorique des objets en secteurs heuristiques, mais aussi la division du discours en chapitres, c'est-à-dire son plan⁴. *Heuresis* empiète ainsi sur *taxis*. La ligne de partage ne passe plus entre l'invention et la disposition, au sens où l'on trouverait d'abord des idées isolées pour n'entreprendre qu'ensuite de les ordonnancer : elle passe entre une structure et

kephalaia : NICOL. 72, 9. *Kephalaion* tout court : HERMOG., *Meth.* 440, 18 ; Ps.-DENYS, 307, 8.12 ; APHTHON. 22, 1.5 ; schol. ARSTD. 10, 1 ; NICOL. 50, 14. En revanche, chez ARSTD. XXIII, 12, l'expression *kephalaia tôn epainôn* ne désigne pas les « lieux » au sens technique, mais les « points principaux » : l'éloge sera fait en résumé, *per summa capita* (emploi comparable par ex. ARSTD. I, 139 ; XLVIII, 4, 29 ; XLIX, 13). – *Aphormai* : ALEX. NOUM., titre ; HERMOG., *Prog.* 16, 15 ; Ps.-DENYS, 268, 2 ; 289, 6.12 ; cf. THÉON, 59, 23. – *Arkhai* : Ps.-DENYS, 283, 10. – Pour l'emploi de ces mots chez MÉN. I et II, cf. PERNOT, « Les *topoi* de l'éloge chez Ménandros le Rhéteur », n. 7, 41, 62. – L'emploi de *topos* en ce sens, à propos de l'éloge, remonte à ISOCR., *Phil.* 109 ; *aphormê* figure dans l'*Éloge d'Hélène*, 69.

3. *Staseis* : voir SCHOULER, *La tradition hellénique chez Libanios*, p. 175 ; PATILLON, *Le corpus d'Hermogène*, p. 488-490. – Genre délibératif : *Rhét. Alex.* 32, 4-7. – Maxime : HERMOG., *Prog.* 9, 18 - 10, 20. – Réfutation : APHTHON. 10, 13-17 (*contra* NICOL. 30, 13 - 32, 11). – *Thesis* : voir le chapitre de THÉON, 120 sqq. (malgré la précaution de 125, 21-27).

4. Cf. PERNOT, « Les *topoi* de l'éloge... », p. 45-48. – Pour l'application du mot *topos* à un chapitre qui ne figure pas dans la liste des lieux encomiastiques, voir aussi Ps.-DENYS, 257, 2.23 ; 265, 9 (corr.) ; 280, 11 ; 292, 16 ; *kephalaion* dans le même sens *ibid.* 306, 19-20 ; 307, 21 ; 308, 12. – *Diairesis* et *diarein* désignent le découpage en *topoi* ou en sous-*topoi*, dans le cadre de l'éloge, chez HERMOG., *Prog.* 16, 5 ; APHTHON. 22, 2.4.6 (*temnein* dans l'*Hypothesis* d'Isocr., *C. soph.*, l. 42 C.U.F.). Ces deux mêmes mots sont très fréquents, dans les trois genres rhétoriques, pour désigner le plan du discours : voir déjà ARSTT., *Rhét.* III, 1414 a 37 et b 13, et de même *diuisio* en latin, par ex. chez SÉN. RHÉT., *Controv.* VII, pr. 1 ; QUINT. VIII, pr. 12.

son usage. La topique encomiastique suggère à la fois des idées et un plan, et c'est cet ensemble compact, complexe, que l'orateur devra adapter et cribler.

L'exorde et la péroraison restent en dehors de la topique encomiastique proprement dite : ils ne sont pas inclus dans la numérotation des *topoi*⁵, et beaucoup de théoriciens les omettent⁶. Il faut également distinguer les lieux encomiastiques des procédés d'argumentation comme la comparaison ou l'argument d'autorité ; ces procédés sont bien des *topoi* et ils figurent abondamment dans les discours d'éloge, mais ce ne sont pas des *topoi* de l'éloge, car ils n'ont pas de place dans la structure encomiastique et mettent en œuvre des procédures logiques d'application extrêmement générale⁷. En revanche, on range dans la topique non seulement les principales têtes de chapitre (*anôtatô topoi*)⁸, mais aussi leurs subdivisions. Ainsi définie, la topique est l'indispensable charpente de tout *enkômion* rhétorique. C'est, de très loin, le sujet que les théoriciens de l'éloge ont le plus scrupuleusement étudié, en particulier à propos de l'éloge de personne.

Le classement des objets de l'éloge

L'éloge de personne, en effet, jouit en rhétorique d'une primauté historique et morale : qu'elles appartenissent à la mythologie, à l'histoire ou à l'époque contemporaine, les personnes furent les premiers objets d'éloge, et l'on a toujours considéré que l'approbation éthique s'adresse avant tout à la personne humaine. L'homme est seul pris en compte dans les sources romaines jusqu'à Cicéron⁹. Plus attentifs à la pratique sophistique, les premiers traités grecs citent d'autres objets : dieux, animaux et *apsukha* chez Aristote, animaux et *pragmata* dans la *Rhétorique à Alexandre*¹⁰ ; mais ces catégories sont évoquées

5. Pour la numérotation des *topoi*, qui laisse l'exorde hors compte, voir MÉN. I, 353, 5 ; II, 371, 4 ; 383, 9-10 ; 403, 26 ; 404, 15 ; cf. 369, 15. *Corpus Hermet.* XVIII, 12 distingue nettement l'exorde et le corps de l'éloge. Cependant l'exorde est compté comme première partie du discours dans la *protheôria* d'HIMÉR., or. IX, 2.

6. Exorde et péroraison sont omis notamment chez QUINT. III, 7 ainsi que chez ALEX. NOUM., dans le chapitre de MÉN. I sur l'éloge de ville et dans la plupart des *Progymnasmata* (malgré THÉON, 106, 27).

7. Si THÉON, 111, 11 réunit sous le mot de *topoi* les lieux de l'éloge et divers procédés d'argumentation, c'est précisément parce qu'il s'est abstenu (dans la ligne d'Aristote) d'édicter une topique qui fût en même temps un plan. Il est plus juste de distinguer topique et argumentation, comme le suggère MÉN. I, 365, 10-18. AMANN a pressenti cette distinction (*Die Zeusrede des Aristeides*, p. 1-14 : «Topik» et p. 14-23 : «Typische Motive») ; voir aussi SCHOULER, *La tradition hellénique chez Libanios*, qui étudie p. 186-191 les différentes sortes de *topoi*, puis p. 191-197 les «Formes et structures de la démonstration». Ces moyens de l'argumentation, comme il a été dit, seront traités plus loin.

8. Pour cet emploi de *anôtatô*, cf. THÉON, 76, 10 ; 78, 21 ; 121, 18 ; MÉN. I, 344, 16 (365, 17 est un peu différent) ; NICOL. 20, 6-10.

9. *Rhét. Her.* I, 2 ; CÍC., *Inv.* I, 7 (cf. II, 177) ; *De or.* I, 141 ; II, 104. Même définition restrictive de l'éloge comme éloge de personne, dans les *Progymnasmata*, chez QUINT. II, 4, 20 ; SUÉT., *De rhet.* 1 ; SOPATROS dans l'éd. Rabe d'Aphthonios, p. 65, 7.

10. ARST., *Rhét.* I, 1366 a 30 (cf. BUCHHEIT, *Untersuchungen zur Theorie des Genos Epideiktikon*, p. 143-144, 152-155) ; *Rhét. Alex.* 3, 1-2 et 35, 5 (contra FUHRMANN, éd. ad

en passant, et il n'est pas question d'édicter des préceptes les concernant.

L'époque impériale, au contraire, instaure un examen théorique de la multiplicité des objets. La tradition classique pèse encore sur l'exposé de Théon, où dieux et *apsukha* sont mentionnés en marge du développement sur l'éloge de personne¹¹. Mais Quintilien inaugure pour nous une conception nouvelle, dans laquelle le théoricien n'envisage plus l'éloge, mais des éloges, portant sur des objets divers dont il dresse la liste et qu'il examine successivement : dieux, hommes, animaux, objets inanimés, puis cités, monuments, lieux, paroles et actions, *res omnis modi*¹². Hermogène et Aphthonios dressent des listes analogues, où l'on remarque en outre plantes et *kairoi*¹³. Enfin Ménandros I, avec l'esprit de système qui le caractérise, transforme la liste en un dénombrement préliminaire, méthodique et exhaustif qui distingue les dieux, les mortels (cités, hommes et animaux) et les *apsukha*¹⁴. Nul doute que la fin du traité, aujourd'hui perdue, proposait une subdivision des *apsukha* ; on trouve cette subdivision chez Nicolaos et chez les commentateurs d'Aphthonios, qui opposent les objets «corporels» (*ensômata*), comme la pierre ou le bouclier, et les «incorporels» (*asômata*), comme la rhétorique ou la philosophie¹⁵.

Les principales catégories d'objets comprennent donc dieux, hommes, animaux, plantes, cités, choses et abstractions. Le détail du classement peut prêter à discussion : ainsi la cité, rangée dans les *thnêta* par Ménandros, appartient aux *apsukha* selon Géomètres¹⁶. Mais ce que les théoriciens expriment ici, à travers ces listes minutieuses, c'est tout simplement l'immense extension de l'*enkômion* à l'époque impériale. Rien n'est interdit à l'éloge. Son domaine est universel.

La multiplication des objets s'effectue également par la distinction entre le particulier et le général. Dans un premier sens, il s'agit seulement d'opposer l'individuel et le collectif, par exemple l'éloge d'un Athénien et l'éloge de tous

loc., qui athétise les mentions de *pragmata* comme objets d'éloge). PHILOD., *Rhét.* I, 215 distingue de même dieux et héros, hommes, animaux, *anaisthêta*.

11. THÉON, 109, 20-26 ; 112, 14-16.

12. QUINTILIEN dresse une liste en III, 7, 6. Le plan du chapitre III, 7 dans son ensemble correspond à cette liste, avec quelques différences.

13. HERMOG., *Prog.* 14, 17 - 15, 2, avec ajouts en 17, 20-21 et 18, 8-14 ; APHTHON. 21, 12-13. La liste d'Aphthonios repose en grande partie sur les *peristaseis* (cf. DOXAP., *In Aphthon.*, II, 417, 6-29 Walz, et en général PERNOT, «Lieu et lieu commun...», p. 264). – Noter que, dans les *progymnasmata*, la *sunkrisis* a les mêmes sujets que l'*enkômion*. La liste des sujets de l'*ekphrasis* est apparentée ou identique à la liste des sujets d'éloge.

14. MÉN. I, 331, 18-332, 30.

15. NICOL. 57, 10-13 ; SARD., *In Aphthon.* 124, 4-7 ; DOXAP., *In Aphthon.*, II, 416, 23 - 417, 5 Walz.

16. MÉN. I, 332, 8-11 ; GÉOMÈTRES cité par DOXAP., *In Aphthon.* II, 418, 7 Walz. Pour SPENGLER. *Rhetores Graeci*, III, p. XVII, l'insertion de la cité dans les *thnêta* est «ineptissima» : le savant allemand n'a pas vu que Ménandros personnifie les cités. – Pour le classement des objets de l'éloge, voir encore PS.-ARSTD., *Rhét.* I, 160 (*prosôpalpragmata* : cf. NICOL. 48, 19-20) ; EMPORIUS, 569, 25 - 570, 9 Halm (liste complète, dans laquelle l'auteur privilégie cependant l'éloge de *persona*, seul utile au forum).

les Athéniens¹⁷. Dans un second sens, l'opposition est plus profonde. Tandis que la doctrine traditionnelle applique l'éloge à une personne déterminée (*certa persona, hōrismenon prosōpon*)¹⁸, Hermogène et les théoriciens postérieurs admettent l'éloge soit *idiōs*, soit *koinōs* : on louera Socrate ou l'homme en général, Pégase ou le cheval¹⁹. Cette distinction n'est pas seulement théorique : la pratique effective de l'éloge distingue, par exemple, les figures et les figures de Damas, la mer et la mer Égée, la patrie et telle patrie précise²⁰. La frontière s'estompe entre *thesis* et *hypothesis*, au bénéfice de l'*enkōmion*.

Le danger de la multiplicité est l'éclatement. A porter sur tant d'objets divers, l'éloge ne risque-t-il pas de perdre la structure qui le définit en tant que genre ? Plus concrètement, il faut songer aussi à l'orateur, qui a besoin d'une topique pour chaque catégorie d'objets louables. Double difficulté dont la solution tient en un mot : l'analogie.

Le principe d'analogie

L'objet général sera loué sur le modèle de l'objet particulier. L'*epitaphios* classique montre qu'un personnage collectif peut être traité comme un individu et doté d'une naissance, d'une éducation, d'actions. De même, pour un objet générique ou catégoriel, on utilisera en principe, autant que possible, les *topoi* relatifs à l'objet déterminé qui lui correspond²¹.

Mais l'analogie vaut aussi, ce qui est plus remarquable, lorsqu'on passe d'une catégorie d'objets à une autre. *Laudantur urbes similiter atque homines*, déclare Quintilien²². Théon, de son côté, utilise la même formule à propos des *apsukha*, en employant le mot clé d'*analogia* : pour louer une chose, on utilise les *topoi* de l'éloge d'homme, moyennant une simple transposition analogique qui remplace, par exemple, les parents par l'inventeur et la patrie par le lieu d'origine²³. L'analogie est systématique chez Hermogène, qui, après avoir défini les lieux de l'éloge à propos d'une personne, applique la topique à toutes les catégories d'objets, animaux, activités, dieux, plantes, cités²⁴. Ménandros I considère que tous les éloges reposent sur les mêmes *kephalaia*, et les autres rhéteurs resteront dans cette voie²⁵. Dans tous les cas, l'éloge d'homme est

17. APHTHON. 21, 17-19. Voir aussi la distinction entre *epitaphios koinos* et *epitaphios idios* chez Ps.-DENYS et MÉN. II. *Koinai euphēmiāi* chez ARSTD., *Panath.* 322 *init.*

18. *Rhét. Her.* I, 2 ; *Cic., Inv.* I, 7 ; THÉON, 109, 21-22. De même NICOL. 38, 21 ; 48, 19-20.

19. HERMOG., *Prog.* 14, 17-19 ; NICOL. 58, 1-3 ; SARD., *In Aphthon.* 126, 15-17, et 127 ; cf. GÉOMÈTRÈS *apud* DOXAP., *In Aphthon.*, II, 418, 14 sqq. Walz.

20. Figures : PSEUDO-JULIEN, *Epist.* 180 Bidez-Cumont. – Mer : ARSTD., *Mer Égée*, 2 (cf. *Isthmique*, 9-12). – Patrie : LUC., *Patr. enc.*, et MÉN. II, *patrios logos* (385, 1 sqq. ; 387, 3 sqq. ; 391, 29 sqq. ; 394, 13 sqq.)

21. NICOL. 58, 3-5.

22. QUINT. III, 7, 26.

23. THÉON, 112, 14-16 ; 113, 24-114, 1.

24. HERMOG., *Prog.* 17-18.

25. MÉN. I, 332, 31 ; cf. 346, 27 - 347, 1 et 361, 15-16. Voir encore NICOL. 57, 13-58, 1 ; 73, 18-74, 2 ; SARD., *In Aphthon.* 124, 11 - 126, 15 ; DOXAP., *In Aphthon.*, II, 424-435

premier et c'est lui qui sert de modèle pour louer les autres catégories d'objets.

Facilité scolaire, risquerait-on de penser. Mais les rhétoriciens soulignent plutôt les difficultés de l'analogie, qui s'opère dans la mesure du possible, suivant les *topoi* transposables, et laisse subsister, nous le verrons, des différences irréductibles. En outre, l'idée d'appliquer la même topique à tous les objets n'est pas un réflexe rhétorique : dans le genre judiciaire, au contraire, les «attributs des personnes» et les «attributs des actions» sont tout différents ; chez Théon, chaque *peristasis* a sa topique spécifique²⁶. Enfin, l'analogie ne s'est pas imposée d'emblée : il est frappant que la *Rhétorique à Alexandre* réserve le *topos* de *genealogia* aux hommes et aux animaux, excluant l'application analogique qui sera de règle plus tard²⁷. Le principe d'analogie paraît donc avoir été dégagé progressivement. Ce principe est propre à l'éloge, et il reflète l'histoire même du genre épideictique : confrontés à la multiplication des objets, les théoriciens ont pris pour référence la personne humaine, qui était l'objet premier, l'objet primitif – aidés en cela par les habitudes antiques d'anthropomorphisme et de personnification.

I. – L'ÉLOGE DES PERSONNES

En premier lieu viennent donc les *topoi* de l'éloge de personne. Naissance, éducation, vertus et actions : la liste paraît simple et immuable dans ses grandes lignes. Derrière cette uniformité apparente se cachent cependant les tâtonnements d'une longue histoire, depuis l'époque classique jusqu'aux commentaires byzantins, soit plus de mille ans d'essais pratiques et de réflexions théoriques²⁸.

L'éloge entre récit et portrait

Au commencement était le récit. Nos premiers éloges rhétoriques, les *epitaphioi*, consistent dans une biographie de ce personnage collectif que

Walz ; EMPORIUS, 570, 8-9 Halm ; *Excerpta rhetorica*, 587, 12-14 Halm. L'analogie entre éloge de personne et éloge de cité est également nette, quoique implicite, chez MÉN. II, 372, 4-12 ; 382, 10-11 ; 429, 28 - 430, 7. – La fonction rectrice de l'éloge de personne a été notée par BURGESS, *Epidictic Literature*, p. 114, n. 1 ; TALAMANCA, «Su alcuni passi di Menandro», p. 509.

26. Voir par ex. CIC., *Inv.* I, 34-44 ; THÉON, 78, 24 - 79, 19.

27. *Rhét. Alex.* 35, 5 (*codd.*).

28. Sur les *topoi* de l'éloge de personne, voir surtout l'étude soignée de HÜRTH, *De Gregorii Nazianzeni orationibus funebribus*, p. 3-31, qui toutefois ne tient pas compte de la pratique oratoire de l'époque impériale. Voir aussi les ouvrages de BURGESS, FRAUSTADT, LEO, PETERS ; plus récemment, SCHOULER, *La tradition hellénique chez Libanios*, p. 110-112 ; PERNOT, «Les *topoi* de l'éloge chez Ménandros le Rhéteur».

constituent les Athéniens de toujours²⁹. Déjà Thucydide nous apprend que la revue des hauts faits athéniens était traditionnelle et attendue à la fin du V^e siècle ; l'oraison funèbre de Lysias est tout entière une revue de ce type, suivant l'ordre chronologique³⁰. Le schéma s'affine avec le *Ménexène*, qui distingue trois points : *eugeneia* (l'autochtonie) ; *trophê et paideia* (nourriture et régime politique) ; *erga* (actions narrées en ordre chronologique)³¹. Démosthène, de son côté, choisit de louer les soldats mêmes dont on célèbre les funérailles, et non plus la totalité des Athéniens qui ont existé depuis les origines ; mais c'est pour adopter une tripartition identique, en soulignant que l'ordre de son discours s'efforce d'épouser le déroulement d'une vie³².

Face à cette tradition essentiellement narrative, dans laquelle l'orateur accompagne le sujet depuis sa naissance jusqu'à sa mort, le V^e siècle connaît de purs portraits qui décrivent les qualités de la personne sans souci de chronologie : tel est le cas des éloges prononcés par Adraste dans les *Suppliantes* d'Euripide³³, et de même le fragment conservé de l'oraison funèbre de Gorgias énumère les vertus des citoyens morts pour la patrie. C'est un second modèle qui s'offre ainsi à l'éloge rhétorique d'un individu. Il n'a plus la simplicité de l'ordre chronologique, mais il répond à une exigence éthique de classement des biens et des vertus.

Dès l'époque archaïque, il a existé des textes où se mêlaient ces deux approches. Ainsi l'épigramme pindarique ne se borne pas, après avoir célébré la patrie et la famille du vainqueur, à relater ses victoires ou quelque autre haut fait³⁴. Le poète accompagne souvent ces récits de considérations sur les mérites du destinataire de l'ode, sur sa gloire, sa richesse, ses qualités physiques ou morales³⁵. Cependant rien de tout cela ne ressemble à une topique : le nombre, le choix et l'ordre des mérites restent entièrement libres. C'est chez Platon que l'on rencontre les amorces d'une liste qui combine la biographie et le classement des qualités. Dans le *Premier Alcibiade*, en effet, Alcibiade est comparé aux rois de Sparte et de Perse suivant une série de points de vue : *genos, genesis, trophê, paideia, ploutos*, vertus ; contesterait-on l'authenticité de ce dialogue, que le *Charmide* offrirait un schéma analogue, avec l'éloge de Charmide suivant *genos, idea, sôphrosunê*³⁶. Dans ces esquisses, le début de

29. Sur le plan traditionnel de l'éloge dans l'*epitaphios*, voir CLAVAUD, *Dém., Discours d'apparat* (C.U.F.), p. 17-20 ; ID., *Le Ménexène de Platon*, p. 168 sqq. ; LORAUX, *L'invention d'Athènes*, p. 105.

30. THUC. II, 36, 4 ; LYS., *Or. fun.* 3-68 (avec insertion du *genos* § 17).

31. PLAT., *Ménex.* 237 a-246 a.

32. DÉM., *Or. fun.* 4-26 : *eugeneia, paideia*, conduite durant leur vie (les exploits des ancêtres sont inclus dans l'*eugeneia* ; le régime politique fait l'objet d'un développement à part, § 25-26) ; le commentaire sur l'ordre du discours figure au § 15. Voir une tripartition analogue, toujours à propos des soldats dont on célèbre les funérailles, chez HYPÉRIDE, *Or. fun.* 6-9 (qui la rejette en partie), et déjà chez LYSIAS, *Or. fun.* 69-70.

33. *Suppl.* 860-908.

34. Patrie et famille : par ex. *Pyth.* VII, 5. Victoires : *passim*. Hauts faits : par ex. la fondation d'Etna par Hiéron (*Pyth.* I) ou les victoires militaires de Chromios (*Ném.* IX).

35. Par ex. *Pyth.* II, 56-57 ; V, 1-9 ; VI, 46-53 ; *Ném.* I, 29-30 ; IX, 34-47 ; *Isthm.* III, 1-5 ; VI, 10-13. Cf. VALLOZZA, «Alcuni motivi del discorso di lode tra Pindaro e Isocrate».

36. PLAT., *Alcib.* I, 121 a-122 c ; *Charm.* 157 d-158 b. Voir aussi *Criton*, 50 c-51 d

l'éloge demeure biographique : ancêtres, naissance, éducation, comme dans l'*epitaphios* ; mais la suite, qui est l'essentiel, décrit des avantages et des qualités au lieu de narrer des actions.

Cette solution s'imposait dans le cas d'Alcibiade et de Charmide, jeunes gens qui n'ont encore accompli aucune action digne de mention ; mais s'il y a des *erga*, comment les concilier avec le portrait ? Platon a exploré, dans le *Banquet*, deux réponses à cette question. Agathon choisit de traiter successivement la nature de l'Amour (*hoios estin*), incluant sa beauté et ses vertus, puis ses bienfaits (*doseis*) ; malgré toutes ses réserves sur le discours d'Agathon, Socrate approuve cette division, en désignant la seconde partie par *erga*, et Diotime distinguera de même la nature et le rôle d'Éros (*phusis et khreia*)³⁷. Alcibiade, en revanche, loue la sagesse de Socrate en illustrant chaque vertu par le récit d'une ou de plusieurs actions³⁸. Dans les deux cas, le portrait domine, et il n'est pas question d'un récit complet ni conforme à l'ordre chronologique. Mais l'on voit que les actions peuvent être soit juxtaposées soit entrelacées à la description des qualités.

L'éloge rhétorique exploite à son tour ces diverses possibilités. Dans le plaidoyer *Sur l'attelage*, Isocrate se contente de passer en revue la famille d'Alcibiade, son éducation, puis ses actions en ordre chronologique ; loin d'énumérer des vertus, l'éloge met en lumière une qualité unique – la seule que le plaideur avait directement intérêt à prouver –, le dévouement d'Alcibiade à la démocratie³⁹. Quelques années plus tard, l'*Éloge d'Hélène* est encore une biographie, depuis la naissance jusqu'à l'immortalité, avec toutefois un éloge de la beauté qui échappe au plan chronologique⁴⁰. L'éloge de Thésée inséré dans ce même *Éloge d'Hélène* est chronologique lui aussi, mais coupé par un paragraphe où les actions sont classées suivant les vertus qu'elles manifestent, courage, science militaire, piété, *sôphrosunê* et autres vertus⁴¹. Le *Panégérique* représente un effort analogue pour articuler en rubriques la succession des actions : après le chapitre du *genos*, les *praxeis* athéniennes sont divisées en bienfaits pacifiques et exploits militaires ; à l'intérieur de ces deux catégories, les actions restent passées en revue dans l'ordre chronologique, mais, pour les bienfaits pacifiques, une division en domaines (politique, commerce, panégories, culture intellectuelle) se superpose à la succession des temps⁴². Il n'y a pas de division en vertus, parce qu'Isocrate veut souligner avant tout le dévouement au bien de la Grèce qui justifie les prétentions athéniennes à l'hégémonie : néanmoins, comparé à la tradition de l'*epitaphios*, le *Panégérique* traduit un souci original d'organisation de la matière, visant à dépasser la simple énumération historique.

(séquence *patris, genos, genesis, trophê, paideia*) et *Lois*, XI, 920 a.

37. PLAT., *Banquet*, 195 a-197 e, 201 d, 201 e-207 a.

38. *Ibid.* 216 d-221 d.

39. ISOCR., *S. l'attelage*, 25-41.

40. *Id.*, *Hél.* 16-66 (éloge de la beauté : § 54-60).

41. *Ibid.* 23-38 (cf. § 31).

42. *Panég.* 23-25 (*eugeneia*), 26-50 (bienfaits pacifiques), 51-99 (exploits militaires). La division paix/guerre est reprise par ISOCRATE dans son résumé du *Panég.* (*Éch.* 58 fin. et 77). La division en domaines est sensible, dans le *Panég.*, à partir du § 39.

Ce dépassement est total dans le *Nicochlès*, où, après quelques mots sur ses ancêtres, le souverain fait son propre éloge en rangeant ses actions sous deux vedettes, *dikaiosunê* et *sôphrosunê*⁴³. C'est le portrait du roi, ou le bilan du règne, mais le développement de la personnalité et la continuité biographique ne sont plus perceptibles. Apparemment, Isocrate n'a pas voulu se satisfaire de cette solution extrême. En effet, lorsqu'il entreprit son premier *enkômion* véritable d'un contemporain, l'éloge d'Évagoras, il préféra expérimenter une formule mixte, qui fit la part égale au récit et au portrait :

- Ancêtres (12-18)
- Patrie (19-20)
- Naissance (21)
- Enfance : qualités physiques et morales (22)
- Age adulte :
 - jusqu'à la prise du pouvoir
 - qualités physiques et morales (23-24)
 - actions : exil, retour dans sa patrie et prise du pouvoir (25-32)
 - comparaison (33-40)
 - le règne
 - qualités du roi (41-46)
 - ses actions (47-64)
- Comparaison générale (65-69)
- Makarismos* (70-72).

Par sa netteté, cette division en chapitres annonce ce que sera la composition en *topoi*. Mais le fait le plus remarquable est l'alternance, à l'intérieur d'un schéma globalement biographique, de tableaux synthétiques décrivant les qualités du personnage à chaque étape de sa vie et de récits des actions dans la période considérée. L'*Évagoras* concilie portrait et récit au moyen d'une élégante pulsation entre passages éthiques et passages historiques.

L'œuvre de Xénophon offre un éventail semblable à celle d'Isocrate, compte tenu de la différence des genres littéraires. La *Cyropédie*, quelquefois regardée comme un *enkômion Kurou*, suit simplement l'ordre des temps : naissance, qualités naturelles (au physique et au moral) et éducation au livre I, puis actions, depuis l'enfance jusqu'à la mort, à partir du livre II⁴⁴. Inversement, l'*Anabase* contient des portraits de Cyrus le Jeune et des chefs grecs⁴⁵. Mais lorsque Xénophon passe du genre historique au genre de l'*enkômion*, il s'efforce, comme Isocrate dans l'*Évagoras*, de combiner les deux méthodes : c'est l'*Agésilas*, qui est essentiellement composé de deux parties d'égale longueur, à savoir un récit des actions du roi, puis une énumération de ses vertus⁴⁶. L'*Agésilas* n'a pas l'élégance de l'*Évagoras* : au

43. *Nicochl.* 28-47.

44. XÉN., *Cyrop.* I, 1, 6 - 2, 2 ; I, 2, 16 sqq. La *Cyropédie* est considérée comme un éloge de Cyrus par DIOG. LAËRCE, VI, 84 ; JULIEN, *Éloge d'Eusébie*, 104 a.

45. ID., *Anab.* I, 9 ; II, 6.

46. Plan de l'*Agésilas* : *eugeneia* (1, 2-4) ; jeunesse (1, 5) ; récit élogieux des actions du roi (1, 6-2, 31) ; énumération de ses vertus (3-8) ; comparaison (9) ; conclusion et *makarismos* (10) ; récapitulation (11). L'auteur définit cette œuvre comme un *enkômion* (10, 3). En un

lieu du savant entrelacement d'Isocrate, Xénophon se contente d'une juxtaposition qui ne va pas sans chevauchements, puisque le récit des actions fait apparaître des vertus et qu'inversement les vertus sont prouvées par la mention, çà et là, d'actions précises⁴⁷ ; la longue récapitulation du chapitre 11 donne d'ailleurs l'impression d'un auteur qui ne sait pas finir. Mais la différence de facture ne cache pas l'identité du principe, qui demeure le souci de concilier récit et portrait.

Ce souci apparaît en somme comme le trait dominant des éloges de l'époque classique. S'il paraît acquis, vers 350 avant J.-C., que l'*enkômion* rend compte des principales étapes de la vie, depuis la naissance jusqu'à l'époque présente – jusqu'au décès quand il s'agit d'un éloge funèbre –, l'organisation de la partie centrale, correspondant à l'âge adulte, reste ouverte : entre le récit et le portrait, toutes les combinaisons ont été tentées, sous forme de juxtaposition (Agathon dans le *Banquet*, Agésilas), d'alternance amébee (*Évagoras*) ou de fusion intime (Alcibiade dans le *Banquet*). Or la signification de ces tâtonnements est beaucoup plus profonde qu'une simple question de plan. Ils représentent la mise au jour d'un genre littéraire nouveau, qui cherche sa spécificité en empruntant aux analyses éthiques des philosophes et à la méthode chronologique des historiens. Dans ce processus, c'est l'image de la personne humaine qui est en jeu. Qu'est-ce qu'un homme ? Un homme est ce qu'il fait : l'orateur doit publier les exploits accomplis, reflets de la valeur. Mais voici que la philosophie morale propose de traverser le miroir pour juger les mérites : un homme est ce qu'il vaut. La naissance de l'*enkômion* est dominée par cette tension entre récit chronologique et portrait moral.

Au vrai, cette tension est double. L'éthique, nous le verrons, impose de classer les biens en biens extérieurs, biens du corps et biens de l'âme. Un portrait conforme à cette tripartition regrouperait : naissance, éducation, richesse, pouvoir, réussite ; puis beauté, santé et autres qualités physiques ; enfin les vertus et les actions vertueuses. Or un ordre chronologique rigoureux mêle nécessairement ces différents aspects, puisque les trois catégories de biens se présentent simultanément à chaque âge de la vie. Il y a donc une première antinomie, au niveau de la structure générale, entre le classement éthique et l'ordre chronologique. Mais une seconde antinomie surgit à l'intérieur du chapitre consacré aux actions vertueuses : tandis que l'éthique veut un classement selon les différentes vertus (prudence, justice, etc.), la vie est moins rigoureuse, et les actions successives illustrent tantôt l'une, tantôt l'autre des vertus, quand ce n'est pas plusieurs vertus à la fois. Ces deux antinomies gouvernent la réflexion sur le plan de l'éloge dans la *Rhétorique* d'Aristote et dans la *Rhétorique à Alexandre*.

Pour Aristote, l'éloge doit porter uniquement sur les biens de l'âme : c'est la différence qui sépare l'*epainos*, conforme à la morale, de l'*enkômion* des

sens, cette construction était préfigurée dans le livre I de l'*Anabase*, qui relate les actions de Cyrus (I, 1-8) avant de faire son portrait (I, 9).

47. Cette différence de composition entre l'Agésilas et l'Évagoras a été soulignée par PETERS, *De rationibus...*, p. 84 ; SEYFFERT, *De Xenophontis Agesilao*, p. 18-28 ; MÜNSCHER, *Xenophon in der gr.-röm. Literatur*, p. 13-14.

poètes et des rhéteurs⁴⁸. Aussi les trois catégories de biens ne sont-elles pas définies, dans la *Rhétorique*, à propos du genre épideictique, mais à propos du genre délibératif : puisque le conseil porte toujours sur les actions qui tendent au bonheur, c'est dans le genre symbouleutique qu'il importe de connaître toutes les parties du bonheur⁴⁹. Dans le genre épideictique, en revanche, il n'y a qu'une sorte de bien qui importe : la vertu, «*topos* le plus propre aux éloges»⁵⁰. Mais cette déclaration comporte quelque atténuation, car Aristote n'exclut pas la présence, du moins dans l'*enkômion*, de biens extérieurs comme *eugeneia* ou *paideia*⁵¹. Ces biens ne seront pas loués pour eux-mêmes et interviendront seulement à titre de confirmation (*eis pistin*) ; mais dans quel ordre ? à quelle place ? Aristote ne veut pas le savoir, il laisse ce sujet aux rhéteurs. La première source de tension entre éthique et narration resurgit ici sans être résolue.

La seconde source de tension est abordée au chapitre de la disposition du discours⁵². Aristote connaît deux méthodes : le récit complet des actions à la suite, c'est-à-dire dans l'ordre chronologique, et le récit *kata meros*, qui distribue les actions suivant les vertus qu'elles manifestent. Sa préférence va à la seconde méthode, plus «simple» et «unie», tandis que le récit chronologique est «confus» et «difficile à mémoriser»⁵³. Brouiller l'ordre des temps ne passe pourtant pas pour le meilleur moyen d'être clair : cet argument inattendu montre bien qu'aux yeux d'Aristote l'éloge n'a pas pour but de suivre le déroulement d'une vie, mais d'énumérer les qualités d'une âme. Les actions sont donc subordonnées aux vertus⁵⁴.

La *Rhétorique à Alexandre* manifeste, à sa manière, les mêmes préoccupations morales. Comme chez Aristote, les trois catégories de biens sont d'abord définies à propos du genre délibératif⁵⁵. Mais, parvenu au genre épideictique, l'auteur reprend cette distinction, ce qui signifie qu'il ne perd pas de vue les biens autres que les vertus. Tout en soulignant que seules les vertus méritent d'être louées à bon droit, il s'empresse d'ajouter que les qualités physiques et les biens extérieurs ne sont pas bannis pour autant : on les loue «furtivement» (τὰ μὲν τῆς ἀρετῆς δικαίως ἐγκωμιάζεται, τὰ δ' ἔξω κλέπτεται)⁵⁶. Contrairement à Aristote, l'auteur de la *Rhétorique à Alexandre* s'est donc efforcé de concilier cette tripartition et cette hiérarchie des biens

48. Pour la vertu comme seul objet digne d'*epainos*, voir notamment *Rhét.* I, 1366 a 33-36 ; *Éth. Eud.* II, 1228 a 9-10 ; VIII, 1248 b 19-23 ; *Magna Moralia*, I, 1183 b 26-27 ; fr. 622 Gigon. Cf. BUCHHEIT, *Untersuchungen zur Theorie des Genos Epideiktikon*, p. 132-146.

49. *Rhét.* I, 5.

50. *Ibid.* I, 1362 a 13-14.

51. *Ibid.* I, 1367 b 29-31 ; cf. BUCHHEIT, *op. cit.*, p. 167.

52. Dans l'optique d'Aristote, toute la question du plan de l'éloge se résume au rapport entre vertus et actions, puisque l'orateur n'est pas censé évoquer autre chose que les vertus et les actions vertueuses.

53. *Rhét.* III, 1416 b 22-26.

54. Cf. *ibid.* I, 1367 b 27-28. Cette primauté des vertus (qui appartiennent au présent) sur les actions accomplies explique que le temps de l'éloge soit le présent, même si l'orateur tire argument du passé, voire de l'avenir (*ibid.* 1358 b 17-20).

55. *Rhét. Alex.* I, 10 ; cf. 38, 25.

56. *Ibid.* 35, 4.